



# Brevet Professionnel Agricole

## Par Alternance

### Travaux de Conduite et d'Entretien des Engins Agricoles (TCEEA)

## Objectifs

- Former les apprentis à la conduite et à l'entretien des engins agricoles.
- Répondre aux besoins de formation des salariés agricoles, de CUMA (Coopérative d'utilisation du matériel agricole), des entreprises de travaux agricoles (ETA), forestiers (ETF) et travaux paysagers.

## Débouchés

### SALARIAT AGRICOLE :

90% de placement à 6 mois dans une :

- Exploitation agricole, horticole ;
- CUMA ;
- ETA, ETF ;
- Groupements d'employeurs ...

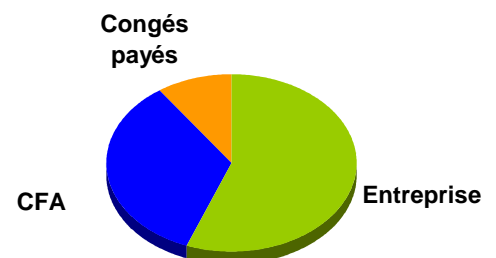
OU

### INSTALLATION :

Grâce à une poursuite d'étude possible en BP REA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole).

## Organisation de la formation

- La formation se déroule sur deux ans par alternance : 1 semaine en entreprise, 1 semaine au CFA (en moyenne) soit environ 52 semaines en entreprise, 32 semaines au CFA et 10 semaines de congés payés.
- En fonction de vos expériences professionnelles et de votre scolarité, un parcours individualisé de formation est possible.



## Nos ATOUTS

- Aide à la recherche d'un maître d'apprentissage.
- Une exploitation support de 82 hectares et 3500 m<sup>2</sup> de bâtiments avec des ateliers de mécanique, soudure et forge.
- Partenariat avec la FDCUMA, la chambre d'Agriculture, les principaux concessionnaires en matériel de la région ...



# Conditions d'admission

- Garçons ou filles de 16 à moins de 26 ans à la date de signature du contrat de travail.
- Tests écrits et entretien oral.
- Maître d'apprentissage qualifié et certifié.

# Structure de la formation

Les 10 UC du BPA option Travaux de conduite et entretien des engins agricoles	Spécialité Conduite et entretien des engins de la production agricole
3 UC générales (UCG) communes à toutes les options du BPA	<p><b>UCG 1</b> : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale</p> <p><b>UCG 2</b> : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique</p> <p><b>UCG 3</b> : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable</p>
2 UC d'option (UCO) spécifiques à l'option	<p><b>UCO 1</b> : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite d'une culture</p> <p><b>UCO 2</b> : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des engins agricoles et de leurs équipements</p>
3 UC de spécialité (UCS)	<p><b>UCS 1 TCEEA</b> : Conduire en sécurité un tracteur et/ou un automoteur</p> <p><b>UCS 2 TCEEA</b> : Réaliser les travaux mécanisés relatifs à la conduite d'une culture</p> <p><b>UCS 3 TCEEA</b> : Effectuer l'entretien et la maintenance des engins agricoles et de leurs équipements</p>
2 UCARE	<b>A proposer par le centre</b>

## Délivrance du diplôme

- Pour obtenir le diplôme, il est nécessaire de valider les 8 U.C. et les 2 UCARES.
- Les U.C. et UCARES sont indépendantes les unes des autres et leur validation peut être étalée sur une durée maximale de 5 ans.
- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture (niveau V).

## Modalités d'inscription

- Demander un dossier d'inscription au CFA.
- L'admission se fait après signature du contrat d'apprentissage, entretien de motivation et tests d'évaluation.